



Le syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 18 décembre 2017

AUDIENCE DU 18 DECEMBRE 2017 COMPTE - RENDU

Ce jour, suite à la présence de quelques agents non élus au CTL, Mr Mattoy a décidé d'appliquer le règlement en déclarant l'impossibilité de tenir cette réunion dans ces conditions.

Dans la mesure où il s'agissait d'une deuxième convocation, l'ensemble des points à l'ordre du jour n'a pu être débattu.

FO DGFIP avait prévu de siéger après avoir boycotté la première convocation afin de dénoncer les suppressions, les restructurations diverses et la souffrance des agents.

Devant cette situation, **FO DGFIP** a demandé à Mr Mattoy une audience pour faire entendre nos revendications.

FO DGFIP a lu la déclaration liminaire suivante :

« QUAND ON CROIT QUE C'EST FINI SAR COMMENCE !

Monsieur le Directeur,

Le volet emploi du projet Loi de Finances 2018 montre encore les sacrifices de la DGFIP avec 1600 suppressions d'emplois.

Au niveau local, notre Département est impacté à hauteur de 10 suppressions (-1 A, -3 B, -6 C) minoré par l'arrivée d'un AFIP.

Ainsi encore une fois, malgré les alertes répétées de F.O.-DGFIP, tant au niveau National qu'au niveau local, la Direction continue son travail de démantèlement des Services engendrant la souffrance d'un bon nombre d'agents.

À titre d'exemple, il n'est qu'à citer la situation à la Trésorerie de Saint Girons (comptes d'attente saturés et mandats de paiements non traités) ainsi que le mal être du Service SPFE (plus de 180

jours de retards). Pour ce dernier, lors du CTL du 19 octobre 2017, vous nous aviez assuré avoir conscience de la difficulté de ce service, afin de lui apporter votre aide avec l' EDR et de demander l'assistance d'une Brigade Nationale d'intervention.

La condition de ce soutien était une réorganisation du Service : aujourd'hui votre réponse est une suppression d'emploi. La schizophrénie de notre Administration, que vous évoquiez vous-même lors d'une précédente réunion, prend ici toute sa signification.

Heureusement, la solution trouvée par l'administration est l'expérimentation "durable" des Services d'Appui au Réseau (SAR).

F.O.-DGFIP tient à mettre en exergue dans ses propos liminaires l'hypocrisie de la démarche relative au SAR, puisque là où il y a des moyens humains, le travail se fait. Cette prétendue réussite de l'expérimentation n'est-elle pas plutôt l'aveu que le réseau SPL de proximité est désormais passé sous la ligne de flottaison ?

Et pour aller plus loin, la finalité des SAR n'est -elle pas de siphonner les postes comptables, les rendre exsangues et ainsi mieux pouvoir justifier leurs suppressions.

Pour **F.O.-DGFIP**, même s'ils rendent des services à des collègues « enfouis » (fiabilisation des comptes de tiers, exploitation des Contrôles Comptables Automatisés (CCA) à fortes anomalies, affectation du résultat), les SAR ne doivent pas faire oublier qu'ils sont le cheval de Troie de la disparition des postes SPL ruraux et constituent une mauvaise réponse à un vrai problème lié à la réduction des effectifs. On est clairement en face d'une quasi organisation de la carence des effectifs pour mieux inciter à regrouper et industrialiser les missions.

F.O.-DGFIP ne nie pas les progrès informatiques mais ils doivent être en appui au comptable local doté de toutes les attributions que lui confère le décret GBCP du 7/11/2012 et d'un niveau d'emplois suffisant.

Qui plus est, vouloir passer d'une expérimentation nationale culminant à 67 ETP à une généralisation relève de l'inconscience et semble bien péremptoire.

Mais la mode à la DGFIP n'est-elle pas à ce type de raisonnement ?

Oui en effet, quand l'on croit que c'est fini SAR commence !... »

Concernant les suppressions d'emplois, le Directeur est resté sur ses positions. Suite à notre questionnement, il nous a expliqué ses choix.

F.O.-DGFIP a réaffirmé son opposition aux suppressions et a demandé clairement au Directeur que, faute de moyens, face aux souffrances quotidiennes et surtout à la demande des agents, une priorisation écrite des missions pour l'ensemble des services.

Pour mémoire, voici : le tableau des suppressions d'emplois :

2 – La localisation des suppressions d'emplois - Incidences du PLF 2018

PLF 2018 – SUPPRESSIONS D'EMPLOIS				
SERVICE	CATÉGORIES			
	AFIP	A	B	C
Direction	1			
Direction – redéploiement CSRH			-1	
Direction – redéploiement RNF				-1
Direction –produits divers				-1
Direction –équipe technique				-1
Équipe départementale de renfort			-1	
ICE		-1		
SIE de Foix				-1
Trésorerie d'Oust			-1	
Trésorerie de Lavelanet				-1
SPFE				-1
TOTAL	1	-1	-3	-6

A cette occasion **F.O.-DGFIP** a mis en avant les difficultés vécues actuellement par certains services et notamment le SPFE, la Trésorerie de St Girons et la future situation du CFP de Lavelanet suite à la suppression d'un emploi.

La situation critique du CFP de Luzenac due à l'absence prolongée du chef de poste, a également été évoquée. **FO DGFIP** a demandé au Directeur le renfort de l'EDR. M. KERVELLA nous a répondu qu'elle serait affectée une semaine au mois de janvier. Cela risque d'être notoirement insuffisant.

Nous avons demandé un point d'étape sur la caisse en numéraire. Nous avons eu la confirmation de l'acquisition d'une nouvelle machine à compter les pièces et d'une nouvelle machine à compter les billets. L'élargissement des horaires d'ouvertures aux régisseurs pour dégager directement à la Banque postale afin de soulager la DDFIP. Un retour d'expérience sera réalisé dans quelques mois. **FO DGFIP** reste vigilant sur la mise en place de cette expérimentation.

Le deuxième sujet concernait le **S.A.R** (Service d'Appui au Réseau)

FO DGFIP a rappelé les propos de sa déclaration liminaire et son opposition à cette expérimentation. La collaboration de plusieurs comptables de l'Ariège a permis d'opposer des arguments au Directeur, en mettant clairement en avant que la priorité pour **FO DGFIP** était le maintien des moyens humains auprès du comptable public afin d'assumer les missions. Le Directeur nous a confirmé qu'un inspecteur de la Direction et un cadre B formeraient ce S.A.R.

La principale mission de ce SAR sera la fiabilisation des tiers pour le compte des structures volontaires.

FO DGFIP a montré ses réserves sur l'utilité et la finalité de ce service. Un point d'étape sera également fait dans quelques mois.

Les jours de ponts naturels ont fait l'objet d'un échange. **FO DGFIP** a souhaité que, à l'image d'autres départements, l'Ariège puisse bénéficier d'un 4em jour. Le Directeur a refusé en répondant que les directives nationales étaient de 3 jours maximum.

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL
fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

Christophe JORGE

Jean – Paul BERTRAND

Jérôme ROUJAS

X-----

BULLETIN D'ADHESION



NOM : _____ PRENOM : _____

GRADE : _____

AFFECTATION : _____

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES
FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à _____ le _____

(signature)

➔ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu